

Complémentaire santé des salariés : Tarifs à la hausse !

Le blocage de La Poste sur sa participation à l'amélioration de la santé des agents va entraîner une hausse des tarifs pour ceux qui veulent une meilleure couverture santé.

Le refus de l'entreprise à augmenter sa participation dans la protection sociale des postières et des postiers, au même titre que les salaires, va nous coûter cher. Le déremboursement des dépenses de santé, dont les médicaments entre autres dépenses d'optique et dentaire, par la sécurité sociale, augmente mécaniquement la participation des complémentaires « santé ». A La Poste, la Mutuelle Générale devenue assurance privée de la CNP n'est pas en dehors de la dégradation.

Plutôt que d'augmenter les garanties de base, payées en partie par l'employeur, La Poste fait le choix de refaire des options, dites sur-complémentaires, payées intégralement par ceux qui créent la richesse de l'entreprise, les postières et les postiers. La Poste, derrière ses grands discours de « santé globale » pour inciter les salariés à s'occuper de leur santé, n'investit pas un seul euro dans la couverture santé. **C'est vite oublier qu'elle est en très grande partie responsable de la dégradation de la santé mentale et physique des postier.es par la dégradation des conditions de travail.**

En raison du déficit du régime de santé des salariés à La Poste, des négociations ont eu lieu pour ajuster les tarifs et les garanties pour un éventuel retour à l'équilibre avant de relancer un appel d'offre auprès des assureurs de santé.



La CGT a revendiqué tout le long des discussions :

- La prise en charge à 100 % par l'entreprise de la complémentaire santé,
- L'alignement des garanties entre cadres et employés,
- L'augmentation des garanties pour minimiser voire annuler le reste à charge sur les dépenses de santé,
- La conquête de la prise en charge intégrale des dépenses de santé par la sécurité sociale,
- L'augmentation des cotisations sociales des entreprises, dont La Poste, pour financer la Sécurité Sociale qui fête ses 80 ans cette année

La Sécurité sociale est le patrimoine de ceux qui n'en ont pas.

Ambroise CROIZAT

Cotiser suivant ses moyens, recevoir selon ses besoins

DU 24/11 AU 27/11

VOIE
Votez CGT!

Élections au Conseil d'Administration du Groupe La Poste